



## ASSOCIATION SAUVONS NOS ANIMAUX

### CONTRAT D'ADOPTION

Je soussigné (e) :  Mr  Mme  
Représentant de l'ASSOCIATION :  
Adresse : ..... C..... Ville .....  
En ma qualité de :

**Certifie avoir cédé le .....**

**A**  Mr  Mme/Mlle  Mr (Nom et Prénoms) :  
DEMEURANT :  
Carte Nationale d'Identité : .....  
Ou Passeport n° .....  
Téléphone :

**Un chien** :

Race

Sexe :  M  F Né(e) le : .....

Numéro de tatouage : ..... Numéro de LOF : .....

Numéro de puce électronique : .....

Nom : .....

Signes particuliers : .....

Stérilisé (e)  oui  non

#### **En adoptant ce chien, je m'engage à :**

- prévenir mon assurance que j'adopte un chien afin que celui-ci soit couvert par mon Contrat Responsabilité Civile Habitation ;
- ne pas lui infliger de mauvais traitements et lui fournir l'attention et les soins nécessaires à sa santé et son bien-être : Code Rural 410-L5 « *Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce* »
- ne pas enfreindre les législations de Protection Animale sous peine de poursuites judiciaires.

#### **Documents remis à l'adoptant :**

- Certificat de bonne santé
- Certificat de naissance (sinon préciser la date de sa remise.../.../....)
- Fiche-conseil éducation - alimentation
- Contrat d'Adoption (tenant lieu de Facture comme le précise la Loi)

L'Association s'engage à faire le transfert auprès du Fichier National, de la Carte d'Identification - par tatouage ou puce électronique - **sous 8 jours** (tel que le précise le Décret n°91-823 du 28 août 1991 relatif à l'identification des chiens, des chats et autres carnivores domestiques – Article 6). Si le paiement des frais d'adoption est réglé par chèque, le transfert de propriété ne sera effectué qu'après encaissement du chèque (cf Clause Suspensive \*)

La présente Cession est régie par la loi du 9 août 1999 et le décret du 16 août 2003 relatifs aux vices rédhibitoires dans les ventes et échanges d'animaux domestiques.

Vétérinaire de l'Association : .....

Vétérinaire de l'Adoptant : .....

**Conditions particulières de l'adoption :**

L'Association s'engage à reprendre l'animal et à le faire traiter à ses frais par le vétérinaire de son choix en cas de maladie inscrites au titres des vices rédhibitoires (Maladie de Carré, Parvovirose, Hépatite contagieuse – maladie de Rubarth) survenant dans les 10 jours après la cession et à restituer l'animal en bonne santé dans le délai maximum d'un mois ou à restituer le prix de l'adoption.

**Frais d'adoption de ..... € (inclus la participation aux frais vétérinaires).**

- Chèque n° ..... Banque .....
- Espèces ..... Montant en toutes lettres .....

**Fait en double exemplaire à ..... Le .....**

Lu et approuvé  
Signature du Représentant de l'Association

Lu et approuvé  
Signature de l'Adoptant

**Clause suspensive : Il est convenu pour tout règlement par chèque des frais d'adoption que l'Association reste l'unique propriétaire du chien « ..... » jusqu'à l'encaissement du chèque. Une fois le chèque encaissé par l'Association, le transfert de propriété sera effectué immédiatement auprès du Fichier National.**

Si l'adoptant est dans l'obligation de se séparer du chien « ..... » suite à chômage, déménagement, maladie ou autre drame de la vie privée nécessitant le remplacement de son chien, l'adoptant peut compter sur l'Association pour reprendre le chien et à s'investir dans la recherche d'une nouvelle famille. Aucun remboursement des frais d'adoption ne pourra être réclamé à l'Association.